



Pôle RSF
secteur SEM

BAGNOLET * FÉVRIER 2025

Protocole SEM

Après le retrait de la signature UNSA ?

- ♦ GARANTIR LES PRIMES DES AGENTS EN STATIONS, EN GARES ET EN SITUATION DE CONTRÔLE ADAPTÉES A TOUTES NOUVELLES ACTIVITÉS
- ♦ MEILLEURES ADAPTATIONS D'ACTIVITÉS DES ÉQUIPES MDT ET DE CONTRÔLE SUR LE TERRAIN
- ♦ MIEUX CONSIDÉRER « LE DROIT À L'ERREUR » QUAND IL Y A DES SITUATIONS QUALIFIÉES D'INACCEPTABLES
- ♦ ADAPTATION DES FORMATIONS DISPENSÉES
- ♦ AMÉLIORER L'ATTRIBUTION DES PRIMES D'ACTIVITÉS DE 25%

UNSA OBTIENT DE NOUVELLES DISCUSSIONS



Avec la mise en place de la tarification unique qui fait partie d'une belle illustration des activités multiples qui peuvent être un sujet de crainte auprès de tous, nous devons faire évoluer nos textes.

UNSA GROUPE RATP est attaché aux conditions de travail des agents qui sont liées à la manière d'exercer les différentes missions au quotidien.

UNSA A ENGAGÉ LE BRAS DE FER
AVEC LA DIRECTION SEM.
LES AGENTS DE STATIONS ET DES GARES
DOIVENT TRAVAILLER
DANS DE BONNES CONDITIONS
ET AVEC DES MOYENS SUFFISANTS
UNSA REVENDIQUE DES MESURES
FORTES ET IMMÉDIATES
DANS LES 3 MOIS.

L'UNSA GROUPE
RATP, EST LE
1ER SYNDICAT
DE
NÉGOCIATIONS
POUR LES
AGENTS DE LA
RATP.

www.unsa-grouperatp.fr

21 Rue jules FERRY
93170 BAGNOLET